

TERROIRS & INNOVATIONS II : L'ENJEU DE LA COMMERCIALISATION

I. COORDONNEES DES CHEFS DE FILE FRANCE ET SUISSE

Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort

130 Bis Rue de Belfort, BP 939, 25021 BESANCON Cedex

Marie-Ange Girardot Ponsard, responsable projet

Tel (33) 03 81 65 52 00 Mobile (33) 06 08 00 76 96

maponsard@agridoubs.com

Cécile Eimberk, conseillère Chambre d'Agriculture

Tel (33) 03 81 65 52 52

FONDATION RURALE INTERJURASSIENNE

Courtemelon, CP 65, 2852 Courtételle (Suisse)

Lionel Gilliotte

Responsable du domaine "Filière alimentaire & espace rural" (FAER)

Tél +41 / 32 420 74 56 Mobile +41 / 79 695 67 67

lionel.gilliotte@frij.ch

Olivier Boillat, conseiller FAER

Tél +41 / 32 420 74 20 Mobile +41 / 78 757 08 78

olivier.boillat.@frij.ch

Olivier Lapaire, conseiller FAER

Tél +41 / 32 420 74 51 Mobile +41 / 79 775 70 51

olivier.lapaire@frij.ch

II. PRESENTATION DU PROJET

- **TITRE DU PROJET**
- Réseau transfrontalier d'échanges et de formation pour la création de valeur ajoutée par les produits régionaux, fermiers et agritouristiques des terroirs du massif franco-suisse
- **ACRONYME : TERROIRS & INNOVATIONS II : L'ENJEU DE LA COMMERCIALISATION**
- **RESUME DU PROJET, OBJECTIFS ET LOCALISATION**

Le projet Interreg « Terroirs et Innovations », conduit de 2013 à 2015 par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et la Fondation Rurale Interjurassienne, a reçu la reconnaissance des acteurs franco-suisses. En effet, le projet Interreg « Terroirs & Innovations » I a permis de :

- **FORMER** les acteurs (Cours de transformation fromagère à Poligny, Educ-Tours, catalogue des formations ouvertes aux producteurs franco-suisses, réseaux et échanges de bonnes pratiques avec les producteurs franco-suisses, etc.)
- **CREER** des outils (carte agritouristique, concours franco-suisse des meilleurs *agritourismes*, mise en valeur du cheval transfrontalier, guides techniques, etc.)
- **PROMOUVOIR** les offres en produits régionaux et prestations agritouristiques (participations aux foires à Zurich, Colmar, Besançon, etc.)

Cependant, le projet Interreg I est resté inachevé dans certains domaines. C'est pourquoi, les producteurs souhaitent approfondir les axes initiés jusqu'en 2015.

Objectifs principaux du projet

L'objectif de ce projet vise à augmenter les chiffres d'affaires en produits et services régionaux, pour se faire ce projet se décline en sous-objectifs :

- Créer de nouveaux **outils commerciaux** : recettes innovantes, modèles économiques par micro-filières.
- **Créer des échanges** entre les acteurs du terroir au sein du massif du Jura franco-suisse au niveau des productions, des savoir-faire spécifiques et des services.
- **Innover et développer les prestations et services des producteurs** engagés dans les filières agroalimentaires de proximité et de l'agritourisme. Structurer des rencontres et des échanges, afin de partager les pratiques professionnelles et commerciales.
- **Développer le réseau** des acteurs et soutenir la commercialisation en circuits de proximité.
- **Profiler la région du « Massif du Jura franco-suisse »**, comme une région d'excellence de l'agritourisme en Europe.

L'ensemble de ces buts ont pour objectif ultime d'augmenter la valeur ajoutée des producteurs locaux. Les buts de ce projet se déclinent en volets, présentés ci-dessous :

- **VOLET 1 : VENDRE LES PRODUITS REGIONAUX** : initier une dynamique au sein des microfilières alimentaires locales (production, transformation, mise en marché de produits), par l'accompagnement de groupes d'intérêts partagés, en réponse aux attentes des consommateurs (résidents, pendulaires, touristes). Communiquer vers les consommateurs.
- **VOLET 2 : VENDRE LES SERVICES DU TERROIR** : renforcer la qualité et la variété de l'offre de produits et de services. Communiquer vers les consommateurs (y compris tourisme d'affaires).

L'ensemble de ces objectifs servant un but unique : augmenter la valeur ajoutée au sein du Jura franco-suisse en vue de développer une rente territoriale.

- **DATE DE REALISATION PREVUE**

1^{er} septembre 2015 au 31 décembre 2018

- **PARTENARIATS**

Chefs de file	Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort	Fondation Rurale Interjurassienne
Autres Partenaires le cas échéant	Comité Régional du Tourisme, Comités départementaux du Tourisme, Comité de Promotion des Produits Régionaux, Chambre Régionale d'Agriculture, Chambres d'Agriculture du Jura et de Haute-Saône	Canton du Jura Canton de Berne Parc Chasseral Parc Doubs Jura Tourisme, Jura bernois Tourisme, Chambres d'agriculture du Jura, Jura bernois (CJA, CAJB, CNAV)

- **Actions prévues - plan de travail**

Tâches prévues - plan de travail - Objectifs détaillés

Volet 1 Vendre les produits régionaux (WP1)

Fort du constat du projet I, qui a permis aux producteurs d'échanger autour des pratiques commerciales, le projet II veut consolider les actions de vente permettant de lier consommateurs et producteurs régionaux.

Action 1 : Exploiter les **canaux de la distribution** de proximité et de moyennes surfaces par les acteurs locaux au travers de la mise en place de nouvelles formes de commercialisation. L'objectif est de favoriser le lien entre producteurs et consommateurs et ainsi développer la vente des produits régionaux suisses en Suisse et régionaux français en France.

Livrables

- Modèles marketing (recettes innovantes, production, emballage, etc.) par filière en vue d'accompagner les filières organisées existantes (prérequis = filière constituée avec au moins 2 entreprises). Les produits demeurent Français ou Suisses.
- Projet de maintien ou d'évolution des structures de transformation existantes (exemples : abattoirs régionaux collectifs, outils de transformation collectifs).

Tâche 1 : Vente à la ferme

Tâche 2 : Points de vente collectifs

Tâche 3 : Vente par internet

Tâche 4 : Pénétration en collectif des circuits longs (GMS)

Tâche 5 : Restauration collective et privée (dispositif Agrilocal et www.en-gros.ch).

Résultats attendus :

- Mobiliser la création de modes de vente collectifs.
- Sensibiliser les acteurs qui pratiquent la vente directe à travailler collectivement avec les autres produits.
- Former les acteurs, sur des formations marketing, communication des produits.
- Développer de nouveaux visuels pour les produits, réaliser la communication pour les nouveaux produits.

Indicateurs d'actions :

- Nombre de points de vente accompagnés.
- Nombre de visuels mis en place.

Indicateurs de résultats :

- Chiffre d'affaires initié.
- Nombre de points de vente qui distribuent les produits identifiés.
- Chiffre d'affaire des points de vente accompagnés.
- Progression du chiffre d'affaires de l'« Observatoire des produits régionaux labellisés ».

Nombre de jours :

- Voir tableau Excel détaillé.

Action 2 : Campagne de communication collective « Travailler et acheter les produits de notre région ».

Tâche 1 : Echanges et mise en place de la troisième partie de la campagne « Nous travaillons avec les produits de notre région ! » (Série III, suite des séries I et II, déjà réalisées en Suisse en 2014 et 2016 dans le cadre d'un autre projet FRI).

Livrable

- Campagne de communication généralisée pour les producteurs, via les affiches « Nous travaillons / J'achète », comprenant :
 - Brochure de présentation des producteurs et où les trouver ?
 - Brochure de type Mood de présentation de la région du point de vue du terroir et du tourisme doux.

Tâche 2 : action de communication franco-suisse (par ex : Euro-foot 2016) avec les chefs et producteurs de Suisse et Franche-Comté à Paris en vue de mettre en valeur les produits du massif jurassien.

Livrable

- Action de communication franco-suisse mettant en valeur les produits du massif jurassien
 - Train des terroirs vers Paris, juin 2016.
 - Match gastronomique France-Suisse avec les producteurs et chefs des 2 régions.

Résultats attendus :

- Campagne de communication 2017-2018.

Indicateurs d'actions :

- Nombre d'agriculteurs et artisans, magasins, restaurants, collectivités mobilisés par la campagne.
- Questionnaire de satisfaction aux participants.
- Revue de presse reprenant la campagne.

Indicateurs de résultats :

- 80 agriculteurs et artisans, magasins, restaurants, collectivités mobilisés par la campagne.
- 40 questionnaires de satisfaction aux participants.
- 100 annonces ou articles presse reprenant la campagne.

Nombre de jours :

- Voir tableau Excel détaillé.

Action 3 : Sensibiliser les acteurs (producteurs, artisans des métiers de bouche, détaillants, hébergeurs, restaurateurs) dans le but d'accroître la valeur ajoutée résultant de la vente des produits et des services en lien avec le territoire.

Livrables

- Visites, rencontres, Educ'tours (2x par année).
- Formations modulaires (compétences techniques et marketing) (1 par année).
- Groupes d'intérêts en vue d'ajouter de la valeur ajoutée (2x en 2016, 2x en 2017 et 2018).

Tâche 1 : Organiser des **visites, des rencontres** et des Educ'tours, d'agriculteurs en France et en Suisse pour identifier les pratiques professionnelles de chacun et initier des modèles de développement.

Tâche 2 : Proposer des formations modulaires visant à développer les **compétences techniques, et de marketing** requises dans la transformation et la mise en marché des produits régionaux ciblant les acteurs de la transformation, les artisans et les métiers de bouche.

Tâche 3 : Initier et animer des **groupes d'intérêts** partagés, dans le but d'accroître la valeur ajoutée résultant de la vente des **produits et services** en lien avec le territoire. Mettre sur pied ces groupes d'intérêts dans les domaines d'une part de la production et de la mise en valeur des produits régionaux, et d'autre part de l'élaboration et la mise en œuvre de prestations agritouristiques. Lieux d'études, d'échanges et d'expérimentations, ces groupes d'intérêts permettront *in fine* d'identifier et de mettre en œuvre des mesures concrètes visant à augmenter les performances techniques et économiques de chacun.

Résultats attendus :

- Vulgarisation des meilleures pratiques régionales.
- Groupes d'intérêts se rencontrent autour des produits et services.
- Réflexions en vue de la mise en marché d'un produit commun par groupe.
- Formations techniques et marketing au service des artisans.

Indicateurs d'actions :

- Nombre de visites.
- Nombre d'agriculteurs et artisans mobilisés.
- Nombre de rencontres.
- Nombre de groupes.
- Nombre de visites.
- Nombre d'artisans mobilisés.

Indicateurs de résultats :

- 6 visites (producteurs).
- 60 agriculteurs mobilisés.
- 2 visites (artisans).
- 20 producteurs.
- 6 rencontres de groupes.

Nombre de jours :

- Voir tableau Excel détaillé.

Volet 2 Vendre les services du terroir (WP2)

Renforcer la qualité et la variété de l'offre agritouristique en France et en Suisse.

Action 1 : Accompagner les prestataires à la mise en place d'un système qualité et le faire connaître du grand public.

Livrable

- Cahier des charges « qualité » partagé avec les prestataires
- Organisation du Concours des meilleurs agritourismes franco-suisses

Tâche 1 : Mise en œuvre d'un réseau agritouristique franco-suisse permettant de valoriser les offres touristiques et apportant une plus-value pour les agriculteurs.

Tâche 2 : Formation marketing pour mieux vendre les prestations de l'agritourisme.

Tâche 3 : Mise à jour du processus qualité du Réseau Bienvenue à la Ferme en lien avec les offres agritouristiques suisses.

Résultats attendus :

- Mise en œuvre des cahiers des charges existants (en s'appuyant sur les cahiers CH et F)
- Nombre de personnes ou entreprises formées.

Indicateurs d'actions :

- Cahier des charges pour la qualité
- Formations à la qualité.

Indicateurs de résultats :

- 1 cahier des charges pour la qualité mise en place et diffusé
- 1 formation à la qualité.

Nombre de jours :

- Voir tableau Excel détaillé.

Action 2 : Développer et promouvoir de nouvelles offres agritouristiques.**Livrable**

- Nouvelles offres structurées (1x 2017)
- Campagne de promotion coordonnée avec les organismes de promotion touristiques

Tâche 1 : Soutenir le développement de **nouvelles offres** pour le tourisme d'affaires à la ferme (MICE).

Résultats attendus :

- Mise en place d'une offre collective de tourisme d'affaire à la ferme, sur la base du guide MICE du projet I
- Rencontre et visites avec les prestataires intéressés
- Mise en place de produits agritouristiques, packs agritouristiques
- Nouveautés dans la promotion et réservation
- Regroupement et communication de l'offre

Indicateurs d'actions :

- Offre de tourisme d'affaire à la ferme
- Promotion de l'offre, communication

Indicateurs de résultats :

- 2 offres de tourisme d'affaire à la ferme avec plusieurs acteurs coordonnés
- 1 promotion de l'offre avec communication

Nombre de jours :

- Voir tableau Excel détaillé.

Action 3 : Commercialiser les services agritouristiques. Participer à des foires, salons et événements agritouristiques, offrir une plateforme commune de promotion. Utiliser les outils Internet et réseaux sociaux.**Livrable**

- Mise en place d'un stand commun utilisé par les prestataires
- Participations des prestataires à des foires avec des outils de vente (3 au total répartis sur les 3 années)

Tâche 1 : Mettre en place d'un stand commun, en relation avec les offices touristiques.

Tâche 2 : Commercialiser les services dans des foires et salons extérieurs à la zone.

Tâche 4 : Assurer la présence de chaque prestataire intéressé sur les plateformes internet.

Résultats attendus :

- Participer avec les prestataires à diverses foires en Suisse et diverses foires en France (FR : par ex : Foire Comtoise, Talents et Saveurs, SITV Colmar, etc. ; CH : par ex. : Concours Suisse des produits du terroir 2017, Fête de la Tête de Moine à Bellelay, Marché-Concours national de chevaux à Saignelégier, Foire du Jura, Ferienmesse (ZH), etc.).
- Opportunité de travailler avec les plateformes internet : Airbnb, Housetrip, Tripadvisor, e-domizil, et réseaux sociaux comme Facebook, Google, Instagram, etc.
- Les prestataires se connaissent et se recommandent par-delà la frontière.

Indicateurs d'actions :

- Nombre de salons visités
- Nombre de prestataires mobilisés

Indicateurs de résultats :

- Nombre de présence aux foires
- 12 prestataires touristiques mobilisés

Nombre de jours :

- Voir tableau Excel détaillé.

Plan de financement prévisionnel (€)

1€ = CHF 1.1053

Les sources de financement suivantes sont acquises :

- Chambre interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort
- Chambres départementales d'agricultures (70,39 et BFC)
- Fondation rurale interjurassienne
- Parc régional naturel du Doubs
- Parc régional naturel Chasseral

Les sources de financement suivantes sont sollicitées (en attente d'un engagement écrit) :

- Canton du Jura
- Canton de Berne
- Interreg fédéral suisse
- Fonds FEDER

	France		Suisse		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Auto-financement						
<i>Chambre Interdépartementale d'Agriculture</i>	36'200.26 €	21.15%		0.00%	36'200.26 €	6.66%
<i>Fondation Rurale Interjurassienne (CHF 197'000)</i>		0.00%	178'232.15 €	47.82%	178'232.15 €	32.77%
<i>Neuchâtel Vins et Terroirs (CHF 20'000)</i>		0.00%	0.00 €	0.00%	0.00 €	0.00%
<i>Parc naturel régional du Doubs (CHF 10'000)</i>		0.00%	9'047.32 €	2.43%	9'047.32 €	1.66%
<i>Parc naturel régional Chasseral (CHF 10'000)</i>		0.00%	9'047.32 €	2.43%	9'047.32 €	1.66%
		0.00%		0.00%	0.00 €	0.00%
Total auto-financement (minimum 20%)	36'200.26 €	21.15%	196'326.79 €	52.67%	232'527.05 €	42.75%
FEDER						
FEDER	122'771.70 €	71.7199990%			122'771.70 €	22.57%
Interreg fédéral suisse						
Interreg fédéral suisse (CHF 135'000)			122'138.79 €	32.76699060%	122'138.79 €	22.45%
Co-financement public						
<i>République et Canton du Jura (CHF 30'000)</i>		0.00%	27'141.95 €	7.28%	27'141.95 €	4.99%
<i>Canton de Berne (CHF 30'000)</i>		0.00%	27'141.95 €	7.28%	27'141.95 €	4.99%
<i>Canton de Neuchâtel (CHF 30'000)</i>		0.00%	0.00 €	0.00%	0.00 €	0.00%
Co-financement privé						
<i>Cofinancier contribution en nature CDA 70 - Haute-Saône</i>	3'440.00 €	2.01%		0.00%	3'440.00 €	0.63%
<i>Cofinancier contribution en nature CDA 39 - Jura</i>	2'050.00 €	1.20%		0.00%	2'050.00 €	0.38%
<i>Cofinancier contribution en nature CRA BFC - Belfort Franche-Comté</i>	6'720.00 €	3.93%		0.00%	6'720.00 €	1.24%
				0.00%	0.00 €	0.00%
				0.00%	0.00 €	0.00%
				0.00%	0.00 €	0.00%
Total co-financement public et privé	12'210.00 €	7.13%	54'283.90 €	14.56%	66'493.90 €	12.22%
Recettes nettes (si coût projet français > 1 M)						
recettes		0.00%		0.00%	0.00 €	0.00%
Total des financements	171'181.96 €	100.00%	372'749.49 €	100.00%	543'931.45 €	100.00%

Plan de financement prévisionnel (CHF)
1€ = CHF 1.1053

	France		Suisse		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Auto-financement						
<i>Chambre Interdépartementale d'Agriculture (EUR 37'000)</i>	CHF 40'896.10	20.41%		0.00%	40'896.10 CHF	6.68%
<i>Fondation Rurale Interjurassienne</i>		0.00%	CHF 197'000.00	47.82%	197'000.00 CHF	32.17%
<i>Neuchâtel Vins et Terroirs</i>		0.00%	CHF -	0.00%	0.00 CHF	0.00%
<i>Parc naturel régional du Doubs</i>		0.00%	CHF 10'000.00	2.43%	10'000.00 CHF	1.63%
<i>Parc naturel régional Chasseral</i>		0.00%	CHF 10'000.00	2.43%	10'000.00 CHF	1.63%
		0.00%		0.00%	0.00 CHF	0.00%
Total auto-financement (minimum 20%)	40'896.10 CHF	20.41%	217'000.00 CHF	52.67%	257'896.10 CHF	42.12%
FEDER						
FEDER (EUR 130'000)	CHF 143'689.00	71.72%			143'689.00 CHF	23.46%
Interreg fédéral suisse						
Interreg fédéral suisse			CHF 135'000.00	32.7669903%	135'000.00 CHF	22.05%
Co-financement public						
<i>République et Canton du Jura</i>		0.00%	CHF 30'000.00	7.28%	30'000.00 CHF	4.90%
<i>Canton de Berne</i>		0.00%	CHF 30'000.00	7.28%	30'000.00 CHF	4.90%
<i>Canton de Neuchâtel</i>		0.00%	CHF -	0.00%	0.00 CHF	0.00%
Co-financement privé						
<i>Cofinancier contribution en nature CDA 70 (EUR 6'220)</i>	CHF 6'874.97	3.43%		0.00%	6'874.97 CHF	1.12%
<i>Cofinancier contribution en nature CDA 39 (EUR 2'050)</i>	CHF 2'265.87	1.13%		0.00%	2'265.87 CHF	0.37%
<i>Cofinancier contribution en nature CRA BFC (EUR 6'000)</i>	CHF 6'631.80	3.31%		0.00%	6'631.80 CHF	1.08%
				0.00%	0.00 CHF	0.00%
				0.00%	0.00 CHF	0.00%
				0.00%	0.00 CHF	0.00%
Total co-financement public et privé	15'772.63 CHF	7.87%	60'000.00 CHF	14.56%	75'772.63 CHF	12.37%
Recettes nettes (si coût projet français > 1 M)						
recettes		0.00%		0.00%	0.00 CHF	0.00%
Total des financements	200'357.73 CHF	100.00%	412'000.00 CHF	100.00%	612'357.73 CHF	100.00%

Récapitulatif

a) Montage, coordination et suivi du projet

Période	Tâche		Jours en France	Jours en Suisse
2015	Comité technique	4x	4	4
	Montage dossier	5x	1	1
	Démarches administratives		14	14
	Sous-total période		19	19
2016	Comité de pilotage	2x	3	3
	Comité technique général	2x	4*2=8	4*2=8
	Rencontres partenaires	1x	2	2
	Comité de suivi	10x	5	5
	Sous-total période 1		18	18
2017	Comité de pilotage	2x	3	3
	Comité technique général	2x	4*2=8	4*2=8
	Rencontres partenaires	1x	2	2
	Comité de suivi	10x	5	5
	Bilan intermédiaire	1x	5	5
	Sous-total période 2		23	23
2018	Comité de pilotage	2x	3	3
	Comité technique général	4x	4*2=8	4*2=8
	Rencontres partenaires	1x	1	1
	Comité de suivi	10x	5	5
	Compte rendu final	1x	5	5
	Ss total période 3		22	22
	Total coordination		82	82

b) Travaux dans les volets

Ressources humaines	Jours en F	Jours en CH
Montage, suivi, coordination	82	82
Volet 1	145,22	120
Volet 2	152	118
TOTAL GENERAL	379,22 jours	320 jours

L'enregistrement du temps de travail se fait de la manière suivante :

France : Logiciel Octagri (unité jours, un jour compte 8,0 heures)

Suisse : Timelead (unité heures, un jour compte 8,4 heures).

Budget prévisionnel (€)

Pour information, le programme INTERREG V France-Suisse adopte l'option des coûts simplifiés pour le calcul des frais de bureau et frais administratifs. Ils correspondent désormais à 15% des frais de personnel éligibles et ne nécessitent plus aucun justificatif lors des remontées de dépenses.

Nature des dépenses (HT) (si non assujetti à la TVA : TTC)	Coût de l'opération		
	FRANCE (en €)	SUISSE (en €)	Total (en €)
Frais de personnel	121350.4	291830.2723	413180.6723
Frais de bureau et frais administratifs	18202.56	4523.658735	22726.21874
Frais de déplacement et d'hébergement	10629	18094.63494	28723.63494
Frais liés au recours à des compétence et à des services extérieurs	20000	53777.25504	73777.25504
Dépenses d'équipement	1000	4523.658735	5523.658735
Total des dépenses	171181.96	372749.4798	543931.4398
%	31.47%	68.53%	100.00%

- **Budget prévisionnel (CHF)**

Nature des dépenses (HT) (si non assujetti à la TVA : TTC)	Coût de l'opération		
	FRANCE (en CHF)	SUISSE (en CHF)	Total (en CHF)
Frais de personnel	143689	322560	466249
Frais de bureau et frais administratifs	21553	5000	26553
Frais de déplacement et d'hébergement	11904	20000	31904
Frais liés au recours à des compétence et à des services extérieurs	22106	59440	81546
Dépenses d'équipement	1105	5000	6105
Total des dépenses	200357	412000	612357

Les « Frais de bureau et frais administratifs » comprennent uniquement les frais de révision (référence 2014, CHF 5'000). Tous les autres frais administratifs de la FRI sont compris dans « Frais de personnel ». En effet, la FRI pratique un tarif de CHF 120 / heure, fois 8.4 heures par jour, comprenant les frais des collaborateurs ainsi qu'une participation aux frais administratifs.

- **PRESENTATION DE LA DIMENSION TRANSFRONTALIERE**

Un projet Interreg, pour être éligible, doit favoriser la coopération franco-suisse. C'est un élément majeur d'analyse du projet. Les questions ci-dessous doivent permettre d'appréhender cette plus-value en matière de coopération.

Le présent projet « Terroirs & Innovations II » s'insère dans les lignes stratégiques du programme **Interreg France-Suisse V**.

Il s'inscrit principalement dans l'axe 4 « Favoriser l'emploi et accompagner la mobilité de la main-d'œuvre » et l'objectif spécifique 8 « Soutenir le développement de services de proximité dans l'objectif de favoriser l'activité économique ».

• **AUXQUELS DES CRITERES DE COOPERATION SUIVANTS VOTRE PROJET REpond-IL ?**

CRITERE	OUI	NON	JUSTIFICATION
Votre projet a-t-il été défini et monté en commun ? (développement conjoint)	OUI		SUITE AU PROJET I, LES PORTEURS DE PROJET ONT DEVELOPPE ENSEMBLE LE PROJET II
Votre projet sera-t-il réalisé en commun ? (mise en œuvre conjointe)	OUI		VOIR TABLEAUX RECAPITULATIF A) ET B)
Envisagez-vous de dégager, de part et d'autre, des moyens en personnel pour accompagner sa réalisation ? (dotation conjointe en effectifs)	OUI		VOIR PLAN DE FINANCEMENT DETAILLE
Votre projet sera-t-il financé en commun ? (financement conjoint)	OUI		VOIR PLAN DE FINANCEMENT DETAILLE

• **QUELLE PLUS-VALUE LA DIMENSION TRANSFRONTALIERE APPORTE-T-ELLE A VOTRE PROJET ?**

Développement et renforcement des filières de producteurs. Développement de l'agritourisme. La collaboration permet un échange des pratiques professionnelles et commerciales, une stimulation à l'innovation par la rencontre des acteurs exploitant le même terroir et une présence commune avec les acteurs existants dans les manifestations et promotions.

• **EN QUOI VOTRE PROJET CONTRIBUE-T-IL A RENFORCER LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE ? A QUI BENEFICIERA-T-ELLE ?**

Aux exploitants, producteurs, magasins et prestataires de service qui travaillent dans le massif du Jura franco-suisse. Aux consommateurs de ces régions et consommateurs présentsiels.

• **QUEL EST LE DEGRE D'INTERVENTION DE CHACUN DES PARTENAIRES DANS LE PROJET, EN FRANCE ET EN SUISSE ? (REPARTITION DES MOYENS, Y COMPRIS HUMAINS, DES ROLES ET DES RESULTATS)**

Travaux dans les régions respectives.
Echanges réguliers au niveau des techniciens.
Echanges organisés au niveau des praticiens.

• **QUELLES DISPOSITIONS AVEZ-VOUS PREVUES POUR ASSURER LA GOUVERNANCE ET LE SUIVI DU PROJET ?**

Mise en place d'un COPIL franco-suisse.
Mise en place de binômes techniques.
Utilisation de la plateforme d'échanges informatique OPERA.

- **QUELLES DISPOSITIONS AVEZ-VOUS PRISES POUR POURSUIVRE LE PARTENARIAT QUE VOUS AVEZ ENGAGE AU-DELA DE LA REALISATION DU PROJET ?**

Collaboration à long terme entre la FRI et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort, pour le programme de formation continue.

Réseaux entre techniciens et réseaux entre producteurs et prestataires du massif jurassien.

V. PIECES NECESSAIRES DANS LE CADRE DU DEPOT DE DOSSIER COMPLET

Cf. liste des pièces justificatives à fournir téléchargeable sur le site web du programme : www.interreg-francesuisse.org

A Besançon, le 27.05.2016

Chef de file français

Daniel Prieur

Président de la Chambre

Interdépartementale d'Agriculture

Chef de file suisse :

Noël Saucy

Président de la FRI

Olivier Girardin

Directeur de la FRI

La date de réception du courrier au STC vaut date de dépôt de la fiche pré-projet.